
 ENTENTE SPORTIVE BOUILLY OMNISPORTS  SECTION CYCLOTOURISME UFOLEP	
BREVET PERMANENT DU 01/04/20 au 30/09/20	
Nom : Prénom : Club :	Carte contrôle N° : Brevet parcouru le :
Contrôle à AIX EN OTHE (km 33) Le visa de la carte de route se fera par un cachet, délivré par un commerçant, bureau de poste, mairie.....	

ENGAGEMENT : Licenciés = 1€ & Non Licenciés = 2€

REGLEMENT : La participation à ce brevet est ouverte à tout cyclo licencié ou non, âgé de 16ans au moins au jour de l'épreuve, membre ou non d'un club, couvert par une assurance. L'autorisation parentale est obligatoire pour les moins de 18ans.

Les cartes de route sont à demander dans 2 endroits à Bouilly :

- le salon de coiffure face à la mairie.
 - le fleuriste « A MARIE LYS » (Parking derrière la mairie).
- Ou au président de l'E.S.B.O. club organisateur.

Les clubs pourront avoir des cartes en dépôt tout au long de l'année.

Le respect du circuit et le passage au contrôle sont obligatoires.
L'absence du contrôle entraînera le refus d'homologation du parcours.

RECOMPENSES : EN FIN D'ANNEE LE CLUB AYANT TOTALISE LE PLUS GRAND NOMBRE DE KM, SE VERRA ATTRIBUER UN CHALLENGE.
(DEFINITIF APRES 3 ANS)

Les clubs concernés après élaboration du classement seront informés.

Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle et doivent
RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE.

ENTENTE SPORTIVE BOUILLY OMNISPORTS

SECTION CYCLOTOURISME

UFOLEP



BREVET CYCLOTOURISTE PERMANENT

 **LA TROUY'OTHE** 

ALLURE LIBRE

80KM

**SUR LES MAGNIFIQUES PETITES ROUTES BOISEES
DE LA FORET D'OTHE
VOUS POURREZ PARCOURIR CE CIRCUIT ASSEZ FACILE
AVEC SES 8 COTES.
CONTROLE A AIX EN OTHE**

PRUDENCE A TOUS, LE PORT DU CASQUE EST RECOMMANDE

LA TROUY'OTHE

BOUILLY , Place de la Mairie

Direction Sommeval D72

En haut de la côte, à droite **D34**

Vauchassis D34

Bucey en Othe D34

Neuville sur Vanne D34

Sortie D31, à droite **direction Villemaur sur Vannes D34**

Villemaur sur Vannes D158

Ensuite à gauche **D374**

Aix en Othe CONTROLE (C, B) (33 km)

sur la place à droite **D31**

Le Jard

Puis à gauche **D177 (pas signalé)**

Direction Les Cornées Laliat D77

Le Mineroy D77

Les Chevreaux puis direction

Le Champion D136

Direction Saint Mards en Othe D15

Saint Mards en Othe (C)

à droite, puis à gauche **direction Maraye en Othe D15**

A l'entrée de **Maraye en Othe** à gauche

Direction D53

Bercenaye en Othe (61 km)

puis à droite **D23**

La Perrière

à la sortie à gauche **D72**

Sommeval D72

en haut de la côte, tout droit

BOUILLY , Place de la Mairie

C = Café	B = Boulangerie
----------	-----------------

Carte routière conseillée : Michelin N° 61
--

PRUDENCE A TOUS, LE PORT DU CASQUE EST RECOMMANDE	Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle et doivent RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE
---	--